

Résidence Antoine

(VOSGES - 42 LITS)



Située en Zone d'Intervention Prioritaire (ZIP) désignée par l'ARS Grand-Est, la résidence accueille 42 personnes qui ne bénéficiaient plus d'un suivi médical. Aucun médecin n'exerce dans la commune, et ceux des alentours refusent de se déplacer ou n'acceptent de prendre en charge que les résidents autonomes capables de venir jusqu'à leur cabinet. Pour remédier à cette situation et garantir un suivi médical à ses résidents, l'établissement a choisi de faire appel à la solution de télémédecine proposée par TokTokDoc.

7

JOURS ENTRE LA SIGNATURE

et la mise en place de la solution de télémédecine

554

TÉLÉEXPERTISES EFFECTUÉES

depuis le déploiement

33

ACTES DE TÉLÉMÉDECINE

en moyenne par mois

138

TÉLÉCONSULTATIONS

au total dont 96 en 2024

La solution TokTokDoc nous permet d'avoir des médecins, donc de complètement désenclaver l'établissement, de le faire rentrer dans le XXIème siècle et de pouvoir se dire que pour un résident et pour une problématique donnée on a un médecin requis derrière qui répond à nos interrogations.

Matthieu COLIN

Directeur de la Résidence Antoine

SERVICES CHOISIS



EN SAVOIR PLUS OU DEMANDER UNE DÉMO

<http://www.toktokdoc.com/contact>